

La Semaine du Record SNSM Du 20 au 25 juin 2008

Départ le 22 juin 2008
De Saint-Nazaire



Avis de course

La Semaine du Record SNSM du 20 juin au 25 juin 2008

Départ de SAINT NAZAIRE le 22 juin 2008

Autorité Organisatrice : PROFIL GRAND LARGE conjointement avec le club affilié à la fédération française de voile le S.N.O.S Voile de Saint Nazaire.

1 REGLES

1.1 La régata sera régie par :

- Les règles telles que définies dans "*Les Règles de Course à la Voile 2005-2008*"
- Les règles du R.I.P.A.M (partie B) qui annulent et remplacent le chapitre 2 des RCV entre 21heures et 6heures du matin,
- Les Réglementations Spéciales Offshore (RSO) de l'I.S.A.F. catégorie 3 avec radeau de survie.

1.2 Sécurité et équipement : les voiliers devront être armés en conformité avec la réglementation relative à la navigation hauturière (division 224 du décret N°84-810 du 30/08/1984 modifié par l'arrêté du 30/09/2004).

2 PUBLICITE

Le port de la publicité de l'organisateur est obligatoire.

Cette publicité doit être lisible et maintenue en état depuis la confirmation de l'inscription, au départ de SAINT NAZAIRE, jusqu'à la proclamation des résultats.

En cas de non-respect, le Comité de protestation pourra appliquer une pénalité.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte aux monocoques et multicoques désignés ci-dessous munis de leur certificat de jauge respectif en cours de validité:

3.1.a.

- Classe IMOCA,
- Classe ORMA,
- Maxis
- Class'50 Open
- Monocoques 50 pieds Open

3.1.b

- Classe 40,
- Classe mini 6,50
- Monocoques jauge H.N., catégories C, D, E, F, G, R3 et R4 ,
- Monocoques jauge I.R.C, catégories de I.R.C.1 à I.R.C.5
- Monotypes munis de leur certificat de jauge respective: Figaro2, Pogo 8,50...
- Multicoques de croisières jauge Multi 2000,
- Voiliers de Tradition.

Pour tout renseignement concernant la jauge H.N. France, s'adresser à:

Maurice VIAUD, Tel : 06 61 98 66 03 ou 02 40 94 66 03

Pour tout renseignement concernant la jauge I.R.C & Multi 2000, s'adresser à:

Yves Marie LEROUX tél. : 06 80 74 68 36

3.2 Les équipages devront comprendre 2 personnes au minimum.

3.3 Les dossiers de pré-inscription seront disponibles sur le site www.recordsnsm.com. Ils devront être remplis en ligne. A la réception du dossier de pré-inscription, un dossier d'inscription vous sera adressé, qui devra être retourné, COMPLET, à Profil Grand Large, 1 allée Loïc Caradec, 56000 Vannes, avant le 1^{er} juin 2008.

3.4 Le nombre total de bateaux concurrents de La Semaine du Record SNSM 2008 sera limité à 100

3.5 L'inscription sera prise en compte dès la réception du dossier d'inscription complet et d'un chèque d'acompte représentant 50% de la somme totale du prix de l'inscription à La Semaine du Record SNSM.

Les chèques devront être émis à l'ordre de : « Profil Grand Large »
et envoyés, avant le 1er juin 2008 à l'adresse postale suivante :

Profil Grand Large
1 allée Loïc Caradec
56 000 Vannes

3.6 Chaque skipper devra présenter:

- Le certificat de jauge en cours de validité, correspondant à sa catégorie (*voir articles 3.1.a et 3.1.b du présent avis de course*)

3.7 Chaque membre de l'équipage résidant en France devra présenter au moment de sa confirmation d'inscription à Saint Nazaire:

- Sa licence F.F.Voile 2008 portant le cachet médical, accompagnée d'un certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique de la voile en compétition,
- Une autorisation parentale de participation s'il est mineur,

3.8 Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance (*attestation*) valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

3.9 Rappel RSO 3.29.1 : Chaque voilier devra être équipé d'une VHF fixe de 55 canaux et 25 watts minimum, reliée à une antenne en tête de mât, le tout en parfait état de fonctionnement. En complément une VHF de secours portable est obligatoire.

3.10 Rappel RSO 3.28 : Chaque voilier devra être équipé d'un moteur en bon état de marche. Il devra prendre le départ avec une réserve de carburant lui permettant de parcourir au moins quarante milles à une vitesse de 4 nœuds.

4 PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

- De 6,50 m à moins de 9 m : 200 Euros dont 100 seront versés à la SNSM.
- De 9 m à moins de 12 m : 300 Euros dont 150 seront versés à la SNSM.
- De 12 m à moins de 15 m : 400 Euros dont 200 seront versés à la SNSM.
- De longueur égale ou supérieure à 15 m : 600 Euros dont 300 seront versés à la SNSM.

A la demande de chaque skipper, la somme reversée à la SNSM, pourrait payer son adhésion à cette dernière. Dans ce cas, la somme reversée à la SNSM serait répartie comme suit : 20 Euros d'adhésion et le reste en don (et/ou autres adhésions à la SNSM).

5 PROGRAMME

- **Vendredi 20 juin à partir de 12h00**, présence obligatoire des voiliers dans le Port de St. Nazaire,
- **Jeudi 19, Vendredi 20 de 9H00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, et samedi 21 juin de 9 h à 12 h**, confirmation des inscriptions et contrôle de jauge.
- **Vendredi 20 juin**, soirée officielle,
- **Samedi 21 juin**, journée de la Sécurité en Mer autour du thème de la prévention et de la sécurité, avec des débats et des animations pour tous publics.
La présence des équipages et leur participation aux diverses manifestations liées à cette journée est vivement encouragée, car, en s'engageant dans La Semaine du Record SNSM, les équipages deviendront les ambassadeurs de la sécurité en mer.
- **Samedi 21 juin à 18h00** briefing skippers, suivi du briefing météo.
- **Dimanche 22 juin à 11h DEPART**,
- **Mercredi 25 juin en soirée**, remise des prix à SAINT NAZAIRE.

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et annexe parcours seront remises à chaque concurrent, lors de la confirmation de l'inscription à Saint Nazaire, à partir du jeudi 19 juin.

7 PARCOURS

Pour les concurrents des classes ORMA, IMOCA, Maxis, Class'50 Open et Monocoques 50 pieds Open (réf article 3.1.a du présent avis de course) : un aller-retour Saint-Nazaire (départ) / Saint-Malo / Saint-Nazaire (arrivée) sans escale.

Distance d'environ 568 milles (les marques à respecter seront précisées dans les IC).

Pour tous les autres concurrents (réf article 3.1.b du présent avis de course) : un parcours dont la zone se situera entre la POINTE de PENMARC'H pour sa partie la plus NORD et le PLATEAU de ROCHEBONNE pour sa partie la plus SUD.

Départ de Saint Nazaire et Arrivée à Saint Nazaire.

Distance entre 200 et 250 milles, (les marques à respecter seront précisées dans les IC).

8 CLASSEMENT

L'organisateur se réserve le droit de constituer des groupes de classement en fonction du nombre et des catégories de bateaux engagés.

9 PRIX

De nombreux lots seront distribués lors de la remise des prix.

Aucun prix en numéraire ne sera remis.

10 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir des RCV 2005-2008). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11 ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile pour l'épreuve, relative à eux-mêmes, ainsi qu'à leur voilier, annexe et autres bateaux de servitude et en justifier auprès de l'organisateur. Les autres garanties possibles seront laissées à l'appréciation des concurrents. L'organisateur ne se substituera en aucun cas à un éventuel manquement de l'un ou de plusieurs concurrents aux obligations énoncées ci-dessus.

12 DROIT A L'IMAGE

L'inscription de chaque concurrent de La Semaine du Record SNSM 2008 vaut autorisation, pour la Société Profil Grand Large, d'utiliser, pour les besoins de la promotion de l'évènement exclusivement, l'image des bateaux, skippers et membre d'équipages telle qu'elle pourra être captée dans les lieux publics, salle de presse, pontons, bateaux aux pontons, bateaux en navigation, bateaux accompagnateurs, ce sur tous territoires, tous supports, et pour une durée de deux ans maximum. Au-delà des deux ans prévus ci-avant, les images ne pourront plus être utilisées qu'à titre de référence historique concernant l'épreuve au sein d'ouvrages ou d'articles de presse ou du site officiel de la compétition.

Il est convenu que ces images doivent être exploitées dans des conditions normalement prévisibles, dénuées d'intention malveillante.

13. OBLIGATIONS DES CONCURRENTS

13.1 Des contrôles de jauges et des équipements de sécurité (RSO) pourront être faits, à la discrétion de l'organisateur, avant le départ de Saint-Nazaire, ou à l'arrivée.

13.2 La présence des skippers est obligatoire aux briefings, ainsi qu'aux réceptions officielles (soirée des équipages le vendredi 20 juin et remise des prix). En cas d'absence non justifiée, il sera appliqué une pénalité de 100 € reversée à la SNSM.

Les dates, heures et lieux des éventuelles autres opérations de relations publiques seront communiqués par voie d'affichage au tableau officiel.

13.3 Chaque voilier devra rentrer dans le port de Saint-Nazaire après avoir franchi la ligne d'arrivée.

13.4 Lors de la confirmation des inscriptions à Saint Nazaire, l'organisation remettra à chaque concurrent un segment de drisse équipé de pavillons des partenaires, contre un chèque de caution de 200€.

Cet équipement devra être hissé le long de l'étai et rester à poste dans le port de Saint Nazaire avant le départ et dès avoir franchi la ligne d'arrivée.

Cet équipement devra être remis au PC course après la remise des prix.

13.5 Lors de la confirmation des inscriptions à Saint Nazaire, l'organisation remettra à chaque concurrent une balise de positionnement contre un chèque de caution de 1000€.

Cette balise devra être fixée à l'intérieur du balcon arrière.

Cette balise devra être remise au PC course de Saint Nazaire après avoir franchi la ligne d'arrivée

14. RESTRICTIONS : Routage

Le routage est interdit.

Il faut entendre par routage, toute indication personnalisée, spécialement préparée ou individualisée pour un seul ou un groupe de concurrents, venant de l'extérieur, en dehors des sources d'informations météorologiques autorisées et accessibles par tous, -bulletins météo radio-diffusés et donnés par VHF, cartes météo transmises par BLU- et permettant la compréhension des différentes situations météorologiques et le choix de la ou les routes à suivre ou à ne pas suivre.

15 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Organisation générale

Profil Grand Large : 02.97.63.08.81

contact@recordsnsm.com

Damien GRIMONT: 06 75 07 42 41

damien.grimont@recordsnsm.com

Anne ROBERT: 06 83 17 04 72

anne.robert@recordsnsm.com

Nathalie MONIER: 06.71.24.77.29

nathalie.monier@recordsnsm.com

Direction de course

Bernard DUVAL: 06 10 36 10 75

duval48@club-internet.fr

Communication

Anne ROBERT: 06 83 17 04 72

anne.robert@recordsnsm.com